

LE MOT D'OR DE LA FRANCOPHONIE 2025

(mardi 18 mars 2025 de 14h à 15h)

COUPE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES

(projet d'entreprise – créativité – maîtrise du vocabulaire des affaires)

Annnonce du sujet à communiquer aux candidats lors de leur inscription

Les organisateurs vous remercient et vous félicitent d'affirmer, par votre participation, votre volonté d'entreprendre (4^e partie) marquée par votre créativité francophone (1^{re} et 4^e parties) et votre souci permanent d'une bonne maîtrise du français des affaires, condition de toute réussite professionnelle et de la compréhension des langues étrangères.

L'épreuve est individuelle. Elle comprend quatre parties indépendantes :

1^{re} partie du sujet : chercher des mots nouveaux pour des concepts nouveaux.

Le candidat doit proposer, dans chacun des cas suivants et en justifiant sa proposition, un mot, un sigle ou une expression pour désigner en français :

a) La méthode d'intégration des nouveaux salariés dans une entreprise, comprenant la transmission des informations nécessaires pour qu'ils soient pleinement efficaces. Il s'agit de ne pas consacrer les efforts sur le seul recrutement mais de donner la possibilité aux nouvelles recrues de s'intégrer plus facilement en créant une relation solide avec leur environnement de travail, leurs collègues et l'encadrement.

b) Les entreprises qui captent les données laissées par les internautes sur la toile, les croisent, les analysent et les agrègent pour les revendre à des acheteurs qui s'en servent pour cibler leurs clients et leur proposer des produits ou des offres adaptées à leurs besoins, envies ou habitudes. Certains réseaux sociaux sont ainsi parfois accusés de laisser siphonner les données personnelles de leurs participants par des sous-traitants qui les revendent.

c) Le modèle économique qui privilégie les échanges sans contrepartie de biens ou de services par rapport aux échanges marchands. Ce modèle s'applique déjà partiellement dans le domaine numérique, principalement aux connaissances (l'encyclopédie Wikipédia par exemple) et aux codes sources des logiciels (logiciels libres).

2^e partie du sujet : trouver les mots et expressions.

Le candidat doit trouver les mots et les expressions de la langue des affaires dont les définitions lui sont fournies.

3^e partie du sujet : proposer des équivalents français.

Le candidat doit remplacer dans un texte des mots étrangers ou relevant du français des affaires par des équivalents français.

4^e partie du sujet : savoir entreprendre en français : le candidat doit présenter, en une vingtaine de lignes, un projet réaliste de création d'une **jeune pousse** (son propre projet ou un projet qui a été réalisé et auquel il aurait aimé participer). Après l'épreuve écrite, les auteurs des trois meilleures copies participent à une audition de 4 à 6 minutes afin d'évaluer leur éloquence dans la présentation de leur projet avec les termes recommandés du français des affaires : le plus brillant d'entre eux participera à la cérémonie finale de mars 2026, lors du séjour d'études à Paris, où ses **qualités d'éloquence** s'exprimeront à nouveau.

N.B. Les annales des sujets des années précédentes peuvent être consultées sur le site historique et pédagogique de l'APFA sur la Toile (<http://www.apfa.asso.fr/motdor/sujets/sujets.htm>). Les lexiques (<http://www.apfa.asso.fr>) donnent par ailleurs les équivalents français de près de 8000 anglicismes et près de 4000 définitions (la plupart officielles) de termes relevant du français des affaires.